

***Liaison souterraine en courant continu France-Espagne***

**Réunion « L'après concertation »  
22 mars 2010 - 18h30 - Hôtel Mercure - Perpignan**

***Verbatim***

**Présents**

M. Jean-François Delage	Préfet des Pyrénées-Orientales
M. Nicolas	Secrétaire général de la Préfecture
M. Augusty	Directeur à la préfecture
M. Jean-Paul Alduy	Sénateur Pyrénées-Orientales
M. Gérard Amiel	Collectif Non à la THT
M. Jean Amouroux	Maire de Tresserre
M. Rémy Attard	Maire de Trouillas
M. Laurent Belmas	Collectif Non à la THT
M. Louis Caseilles	Conseiller Général des Pyrénées-Orientales
M. Pierre Dupouy	Représentant de Mme Irlès
M. Gilles Foxonet	Maire de Baixas
M. Denis Gil	Adjoint, représentant de M. Got, maire de Baho
Mme Dominique Janin	Présidente de Defensa de la Terra
Mme Stéphanie Martin	DGS - Mairie du Soler
Mme Véronique Olier	1ere adjointe - Mairie du Soler
M. Jean-Claude Peralba	Maire de Villemolaque, Président du Sydeco THT66
M. Jean-Jacques Planes	Président du Collectif Non à la THT
Mme Huguette Pons	Maire de Montesquieu-des-Albères
M. Louis Puig	Maire de Ponteilla-Nyls
M. Fabrice Rallo	Attaché parlementaire de M. Jean-Paul Alduy
M. Henri Salvayre	Hydrogéologue expert
M. Jean-Louis Vernet	Maire de Canohès
M. François Bertault	CNDP
M. Georges Mercadal	CNDP
M. Jean-Pierre Tiffon	CNDP
M. Jannick Boulin	Concertant du projet France-Espagne
M. Ludovic Courset	Chef du projet France-Espagne
M. Yves Decoeur	Directeur du Projet France-Espagne et Directeur général de INELFE
Mme Nathalie Canevet	Secrétariat Logistique
Mme Isabelle Lilli	Secrétariat Logistique
<b><i>Excusés</i></b>	
M. P de Besombes Singla	Maire de l'Albère
M. Guy Ilary	Président Association des Maires des Pyrénées-Orientales

*La séance est ouverte à 18 heures 30, sous la présidence de M. Mercadal.*

**M. MERCADAL**.- Monsieur le Préfet, merci de nous rejoindre, et vous nous rejoignez au moment où nous avons quasiment fini. Vous connaissez j'imagine beaucoup de monde dans le département, mais peut-être souhaitez-vous brièvement savoir qui est autour de la table.

**M. le Préfet**. J'en reconnais un certain nombre. On peut faire un tour de table, peut-être.

**Mme Huguette PONS**.- Je suis maire de Montesquieu-des-Albères.

**Mme Dominique JANIN**.- Je suis la présidente d'un Collectif qui s'appelle Défensa de la Terra.

**M. Laurent BELMAS**.- Vice-président du Collectif Non à la THT.

**M. Henri SALVAYRE**.- Hydrogéologue.

**M. MERCADAL**.- Emérite, professeur à l'université.

**M. Gérard AMIEL**.- Vice-président du Collectif Non à la THT.

**M. Jean-Jacques PLANES**.- Président du Collectif Non à la THT.

**M. Denis GIL**.- Adjoint au maire à Baho.

**Mme Nathalie CANEVET**.- Secrétariat logistique.

**Mme Isabelle Lilli**.- Secrétariat logistique.

**M. Ludovic COURSET**.- Chef de projet RTE.

**M. Jannick BOULIN**.- Concertant RTE.

**M. Yves DECOEUR**.- Directeur du projet RTE.

**M. Louis PUIG**.- Maire de Ponteilla-Nyls.

**M. Gilles FOXONET**.- Maire de Baixas.

**M. Fabrice RALLO**.- Collaborateur de Jean-Paul Alduy.

**M. Pierre DUPOUY**.- Cabinet de Jacqueline Irlès.

**M. Jean-Claude PERALBA**.- Président du Sydéco THT66, qui est comme vous devez le savoir un collectif de maires, et accessoirement maire de Villemolaque.

**M. Jean-Louis VERNET**.- Maire de Canohès.

**M. Louis CASEILLES**.- Je représente le Conseil général, et accessoirement maire de Toulouges.

**M. MERCADAL**.- Jean-Pierre Tiffon et François Bertault que vous connaissez, étaient l'équipe de la CNDP qui a aidé à conduire cette affaire-là.

Trois mots pour vous présenter nos travaux, et seulement trois mots pour ne pas descendre dans un trop grand détail, mais surtout pour donner l'occasion à ces messieurs dames, si par hasard l'un d'entre eux veut intervenir, je pense que vous ne vous opposerez pas à ce que quelqu'un vous dise ce qu'il a envie de dire.

Comme toujours en pareil cas, mais franchement ils ne sont pas feints, on adresse des remerciements. Et vraiment je les adresse à toute la collectivité qui est là devant moi, et en particulier à chacune des personnes qui la compose. Vraiment, ça été un plaisir de travailler, ils me plaisaient souvent en me disant que je devrais revenir pour tel autre débat public, mais vous en aurez bien un.

**M. le Préfet**.- Vous serez toujours le bienvenu.

**M. MERCADAL**.- Merci, Monsieur le Préfet, et puis vous en aurez bien un. Quand on veut aller de France en Espagne, il n'y a pas beaucoup de chemins. Et ils ont raison de me plaisanter, je me plais énormément dans cette région, et j'apprécie son caractère granitique, en tous les cas solide.

**M. BELMAS**.- Difficile à percer.

**M. MERCADAL**.- Difficile à percer, exactement. En plus je n'ai pas essayé de le percer. Donc tout est très bien. Ne nous étalons pas, ce n'est pas le lieu, mais je crois que vous savez que je suis très sincère en disant cela.

On a commencé réellement en novembre 2008. On finit en mars 2010. C'est un délai non négligeable. Il est vrai qu'il a subi une interruption qui a été le temps que vous arriviez à obtenir la décision du ministre, non pas, m'a-t-il semblé, qu'elle faisait en quoi que ce soit difficulté de fond, mais la machine administrative ne fonctionne que si on la pousse, et qu'on la pousse avec une grande persévérance. Donc il y a eu une interruption de trois mois, quatre mois. Hors ces quatre mois, qui n'ont quand même pas été une interruption totale parce qu'on a eu quelques réunions, mais enfin, la concertation s'est déroulée pendant tout ce temps-là.

Nous avons fait le choix, la Commission Nationale du Débat Public, votre serviteur, de réellement faire une concertation, ce qui suppose dans mon esprit, comme je l'entends dire à beaucoup d'endroits : on se concerta quand il n'y a pas de blocage à la recherche d'une solution. Vous savez qu'il y a eu une période de blocage à la recherche d'une solution, elle a été longue. Et nous avons pu entamer cette concertation parce que les acteurs qui sont là autour, pas tous mais beaucoup, ont dit, contrairement à ce qu'ils avaient dit en 2003 à la chapelle Saint Dominique, à l'époque la conclusion avait été « il y a blocage de la concertation », là, la position a été : « nous ne sommes toujours pas convaincus de l'utilité de cette ligne, mais nous ne bloquons plus la concertation ». Et je témoigne, très vivement, qu'effectivement elle n'a pas été bloquée, et qu'elle s'est déroulée dans un climat de travail tout à fait excellent.

Nous venons de récapituler tous les engagements qui, au gré des réunions, ont été obtenus par ces messieurs dames du maître d'ouvrage, terme à terme, je vous en ai donné une copie tout à l'heure. La réunion que nous venons d'avoir aboutit à quelques modifications bien entendu, autrement ce n'était pas la peine de la faire, vous aurez la version définitive. Vous aurez aussi mon compte-rendu dont je prendrai la totale responsabilité, qui en quelque sorte explicite cette espèce de mémorandum. Et ceci constitue l'héritage que nous vous léguons, modestement, mais quand même avec une certaine satisfaction du travail accompli.

Ces messieurs diront le degré d'adhésion qu'ils ont à tout ça. Il est incontestable que la traversée des Albères a été, aussi bien en première phase qu'en deuxième phase, une question délicate. En première phase, un pas important a été fait quand le maître d'ouvrage a accepté de traverser en tunnel, il n'était pour autant pas tout à fait sorti des difficultés puisque le tracé de ce tunnel, la manière de le faire, etc., a posé des problèmes, ou en tous les cas a été discutée d'une manière extrêmement approfondie. Je pense que, et notamment grâce à l'intervention des contre-experts, on arrive, même s'il reste encore un point d'interrogation à lever, et une question à résoudre tout à fait naturellement, je pense que nous arrivons à des positions, le mot « position » n'est pas bon, nous arrivons à un projet qui me paraît en tous les cas beaucoup plus étudié que ce que sont la moyenne des projets en France. Et j'aurais tendance à dire que ce cheminement est vraiment le cheminement d'un essai d'accéder à une solution de développement durable.

Développement parce que le projet est maintenu, ceux que le promeuvent considèrent que c'est un développement, ceux qui considèrent qu'ils ne sont pas convaincus par l'utilité c'est autre chose, mais enfin, on ne peut que constater que plusieurs gouvernements, en France et en Espagne, ont voulu ce projet. Je ne cache pas que certains restent non seulement pas convaincus mais opposés très vivement à ce projet, je dirai presque indépendamment de ses dispositions techniques, parce que sur le principe ils considèrent que l'interconnexion est une mauvaise chose.

Vous ayant dit cela je crois que je vous ai à peu près dit ce que sont les positions des uns et des autres.

Pour terminer, oui, aujourd'hui certains n'ont pas voulu participer à cette discussion. C'est toujours un peu difficile quand même de travailler ici. J'ai fait comme si de rien n'était. Nous avons eu déjà un problème de cette nature pendant le débat public dans une réunion à Saint-Jean-Pla-de-Corts, et certains -qui sont ici- avaient refusé de se plier à cette cérémonie qui nous a été offerte, la cérémonie en question a consisté à venir dans la salle, très nombreux cette fois-là, à faire une attaque contre RTE absolument fantastique, menaçant du tribunal -peut-être y a-t-on été, je n'en sais rien- parce que des gouttes de peinture étaient tombées sur des feuilles des vignes en repeignant un poteau. Je dis aujourd'hui que j'ai trouvé ça très excessif, et que le geste qui a consisté à ce que après cela tout le monde parte, pas tout à fait tout le monde, il est resté quelques personnes, dont des personnes qui ont proposé la solution d'une ligne en souterrain sur toute la longueur de la ligne, et qui ont en plus fait remarquer que puisqu'on allait faire une LGV, cela paraissait quand même intéressant de coupler les travaux, et en même temps qu'on faisait la plateforme de la LGV de faire dessous un tunnel pour y enfouir la ligne.

J'ai bien entendu traduit cela dans mon compte-rendu. J'ai trouvé que cette solution était intéressante. Je me suis permis, et ça outrepassait mes pouvoirs, mais je me suis permis de dire très fortement au président de l'époque de RTE, je me suis permis de dire à beaucoup de monde qui aurait pu être intéressé à ça : « mais quand même, regardez les choses de près, ça pourrait être intéressant ». Cela ne s'est pas fait. Comme quoi je pense que ces gestes qui consistent à se retirer d'une table ne sont pas des gestes qui sont porteurs d'avenir énormément, je laisse M. Peralba le dire aux gens qui l'ont mandaté tout à l'heure pour me dire combien je leur déplaisais. Mais, il faut dans la vie avoir des amis, et puis quand même quelque part des gens qui restent comme ça de l'autre côté. Donc tout est bien.

Monsieur le Préfet, si vous le permettez, je donne la parole à celui qui veut la prendre pendant quelques minutes. Et puis après si vous le voulez bien, vous nous direz quelques mots.

Monsieur Peralba, après qu'on ait évoqué la clôture du débat public, vous êtes obligé...

**M. PERALBA.**- Oui, je suis obligé, Monsieur le Préfet, puisque, nous sommes un certain nombre ici, je fais partie des anciens combattants de la THT, puisque nous sommes un certain nombre ici à avoir connu la présentation du projet de liaison France-Espagne, c'était un 18 décembre 2001, j'ai la mémoire très précise. Monsieur le Préfet, vous êtes le quatrième ou cinquième préfet qui est appelé à gérer...

**M. le Préfet.**- Le cinquième.

**M. PERALBA.**- Je crois aussi que c'est cinquième. ... Le cinquième préfet à gérer ce dossier. Par contre les acteurs locaux sont pratiquement toujours là, ce sont tous les mêmes.

**M. MERCADAL.**- Et je suis toujours là.

**M. PERALBA.**- Et vous êtes toujours là. Et fort heureusement jusqu'à aujourd'hui, les acteurs locaux ce sont évidemment les collectifs associatifs qui s'exprimeront très certainement, avec lesquels nous entretenons d'excellentes relations au moins depuis 2003. Et en particulier le Collectif que j'ai eu et que j'ai encore la responsabilité de présider et d'animer, c'est le Sydéco, c'est-à-dire le Collectif des maires, qui représente à peu près 120 maires, étant entendu que les autres, vous devez le savoir, ont toujours été à nos côtés.

Ce que je voudrais d'abord dire, puisque c'est quand même une séance de clôture, c'est remercier bien vivement la CNDP, et plus particulièrement M. Mercadal, M. Bertault et M. Tiffon, qui ont contribué à faire en sorte que ce projet se... Je ne les remercie pas parce qu'ils ont débloqué le projet, je les remercie parce qu'ils ont quand même été de formidables facilitateurs. Je me souviens très bien, Monsieur Mercadal, vous faisiez allusion au débat public de 2003 qui a été particulièrement chaud et animé, je me souviens très bien de

votre conclusion, vous devez avoir dit à peu de chose près « nous sommes maintenant », ou « vous êtes au milieu du gué », je crois que vous l'aviez présenté comme cela...

**M. MERCADAL**.- Germaine Tillon m'a beaucoup inspiré.

**M. PERALBA**.- Cela voulait très clairement dire que si le débat public avait joué son rôle, il n'avait pas, loin s'en faut, atteint ses objectifs, nous étions au milieu du gué. Et à la sortie du débat public d'ailleurs, c'est pour que vous ayez une connaissance un peu plus précise de ce dossier, nous les maires, avons pris la décision, en octobre 2003, de fermer de manière délibérée la porte de nos mairies aux représentants de RTE. Et je pense que c'est un peu ce qui a ennuyé le maître d'ouvrage, qui a tergiversé, qui a cherché des solutions de contournement en essayant de passer par le Vallespir, par Montferrer, ça ne s'est pas bien passé.

Et donc je voulais remercier la CNDP pour le rôle qu'elle a joué au niveau du débat public mais aussi pour le rôle qu'elle vient de jouer dans cette concertation dite parallèle, puisque c'est une concertation un peu parallèle à celle que vous devez assurer avant la mise à l'enquête publique.

Je regrette aussi évidemment que cette concertation se termine sur quelques inquiétudes qui ne sont pas entièrement dissipées, et en particulier au niveau des élus puisque, M. Mercadal y faisait allusion, il faut que vous sachiez que trois de nos collègues élus, les maires du Perthus, de Les Cluses, et du Boulou, ont souhaité, m'ont demandé de bien vouloir faire savoir ici qu'ils ne viendraient pas aujourd'hui, de manière symbolique, pour faire comprendre qu'ils considèrent que la concertation aurait dû se poursuivre pour avancer un peu plus sur ces trois problématiques particulières que sont l'hydrogéologie, les nuisances attendues par la population du Perthus concernant le chantier, et puis aussi la problématique des déblais.

Donc je regrette, même si je comprends parfaitement les principes de la CNDP sur la durée des concertations, je la comprends, mais je regrette un peu que ça se termine comme ça.

Monsieur le Préfet, nous venons de loin sur ce dossier. C'est Jean-Louis Borloo, fortement aidé par M. Monti, c'est M. Borloo qui a débloqué la situation en proposant une solution a priori acceptable d'un point de vue environnemental : ligne entièrement enfouie et en courant continu, ce qui règle a priori les problèmes visuels et les problèmes supposés liés aux impacts sur la santé publique.

Jean-Louis Borloo a débloqué la situation, et nous élus, je m'exprime au nom des élus, le Collectif dira ce qu'il en pense mais ils sont à peu près sur la même longueur d'onde, nous élus avons considéré, même si nous ne sommes toujours pas convaincus de l'utilité du projet, que nous devions participer à cette concertation. Nous l'avons fait, je pense avec une approche tout à fait positive, me semble-t-il.

Aujourd'hui, nous en sommes à une situation qui devrait vous permettre, si vous passez quelques mois de plus dans le département, vous serez peut-être le préfet qui conclura ce projet. Sachez que pour ce qui nous concerne, nous parlions de vigilance, M. Mercadal tout à l'heure nous disait « nous sortons d'un comité de vigilance et vous allez passer en comité de suivi », évidemment nous souhaitons participer à un comité de suivi, je dirai que ce sera un comité de suivi vigilant, parce que notre vigilance s'exercera, si vous nous en donnez l'occasion, jusqu'au bout. Et quand je dis « jusqu'au bout », c'est jusqu'à la fin de la réalisation, et plus encore puisque nous devons faire le point après les travaux.

Et dernière chose que je voulais uniquement évoquer ce soir, je pense, Monsieur le Préfet, que nous ne pourrions pas faire l'économie du problème que nous avons lancé il n'y a pas si longtemps que ça à votre prédécesseur, c'est celui des compensations. Je voudrais en dire deux mots. Il faut que vous sachiez que même si nous avons participé à la concertation, nous n'avons rien souhaité valider, pas plus le périmètre d'étude que le fuseau de moindre impact, nous n'avons rien validé, et, je crois que c'était le jour de la présentation du fuseau de moindre impact à M. Bousiges, votre prédécesseur. ..

**Mme PONS**.- Le 20 avril.

**M. PERALBA.**- ... Le 20 avril, nous l'avons sollicité par rapport à ce que nous appelons des compensations au sens le plus large qui soit, d'ailleurs je n'ai jamais dit compensations financières personnellement, mais quand on le présente au sens large ça englobe éventuellement les compensations financières évidemment. Pourquoi ? Je préfère le dire, parce que je connais un peu votre réponse, c'est vrai que ce projet a beaucoup évolué, on ne peut pas dire qu'il aura l'impact qu'aurait eu le projet précédent en tout aérien. Ceci étant dit, il y a deux choses que je voudrais préciser, c'est que d'une part, l'impact zéro ça n'existe pas, je crois que les territoires traversés subiront quoi qu'il en soit un impact non négligeable. Et la deuxième chose que je voudrais dire, c'est qu'il y a à mon point de vue une forme de réparation à exercer par rapport à cette formidable injustice que nous élus, et nos populations, ressentons, parce que, qu'on le veuille ou non, ce projet nous avons été contraints de l'accepter car, je veux le rappeler, c'est un projet qui a plus de 20 ans d'âge, parce qu'il a été refusé partout ailleurs.

Voilà ce que je voulais dire très simplement, au nom des adhérents du Sydéco et de mes collègues maires ici présents.

**M. MERCADAL.**- Merci.

**M. PLANES.**- Lors de la clôture de cette concertation, je tenais à m'exprimer très simplement. Parce que quand je reviens un peu en arrière je trouve effectivement -et vous l'avez un peu souligné, Monsieur Mercadal, dans vos propos- qu'en fait nous avons dépensé beaucoup d'énergie, beaucoup de temps, beaucoup de sueur, pour finalement arriver à une situation qui peut-être s'imposait d'elle-même bien avant. On ne refera pas l'histoire ici ce soir, c'est clair, mais néanmoins, ceci il fallait le dire.

Vous l'avez rappelé et vous avez eu parfaitement raison, cette ligne n'a jamais été acceptée, et elle n'est toujours pas acceptée par les populations. Elle n'est pas acceptée parce que tout simplement sa justification n'a jamais été apportée à travers aucune concertation, à travers aucun argument, à travers aucun argumentaire possible. Rien n'a permis de rattacher cette ligne à une nécessité. C'est en cela que nous la trouvons injuste, et c'est bien pour cela que les collectifs citoyens se sont battus pour avoir une production d'énergie au plus près de la consommation, qui va bien entendu vers une décentralisation des moyens de production énergétiques, et c'est ce que nous n'avons eu de cesse de clamer et de proclamer : oui aux énergies renouvelables, décentralisons l'énergie, et faisons que chaque citoyen puisse devenir producteur loin des grandes centrales, qu'elles soient hydrauliques, nucléaires, ou qu'elles soient même d'origine éolienne.

En partant de ce constat, nous nous sommes défendus. Nous nous sommes défendus avec une vaillance rare. Nous avons mobilisé des centaines, des milliers de citoyens, qui ont défilé dans les rues de Céret, dans les rues de Perpignan. Eh bien, tous ces gens aujourd'hui, c'est grâce à ces mouvements, c'est grâce au front uni des élus que je voudrais saluer, c'est grâce à peut-être quelque chose d'unique en France qui s'est créé dans notre département, on a eu un collectif d'élus et un collectif d'associations qui ont marché, comme l'a souligné Jean-Claude Peralba, main dans la main, constamment unis, et qui ne se sont jamais fait de croche-pied, qui ont toujours eu confiance en eux, jusqu'au point de nouer des amitiés indéfectibles qui, elles, perdureront bien au-delà de la ligne. Et ça a aussi une dimension humaine qu'il fallait signaler.

Monsieur Mercadal, je veux vous remercier en mon nom personnel, au nom du collectif, vous et toute votre équipe. Je ne vais pas citer les uns et les autres parce qu'il en manque, tout le monde n'est pas là dans votre équipe. Mais je voudrais vous remercier et vous englober dans la même bulle, parce que vous avez été admirables. Et quand on nous a demandé, suite au débat public, si l'on souhaitait que M. Mercadal revienne, je peux vous dire que quand j'ai proposé à l'assemblée, au bureau, en CA, de savoir si c'était utile que vous reveniez, vous avez été plébiscité par les gens, Monsieur Mercadal, qui avaient vécu le débat public, dont je n'étais pas. Je suis arrivé un peu après, moi je suis arrivé un 15 août, quand RTE a eu l'idée saugrenue de vouloir traverser le Vallespir, chose que personne n'a jamais réussi, personne !, même les guerriers les plus féroces par le passé. Donc on n'allait pas commencer à se laisser trouer simplement par une ligne électrique. Ca aussi, il faut que ce soit bien clair. Il y en a une qui est passée en d'autres temps quand la fée électricité

venait éclairer nos campagnes et quand ils étaient reçus avec des saucissons et des jambons. C'est une autre histoire, et celle-là on ne la refera pas.

Donc, merci, Monsieur Mercadal, parce que cette concertation, même si nous ne sommes pas d'accord, vous avez permis, vous avez été le lien et le liant qui nous a permis de discuter avec RTE, et j'ai bien peur que justement, sans vous, la discussion aurait été polluée, n'aurait pas été aussi claire et nette, et ne nous aurait certainement pas permis d'avancer aussi vite.

J'étais de ceux qui pensaient qu'après le premier débat public il fallait demander un deuxième débat public. J'en ai discuté avec mon ami Jean-Claude Péralba, qui finalement m'a dit : « je pense qu'avec une concertation la chose sera beaucoup plus rapide et on sera beaucoup plus efficaces, on arrivera à cerner les problèmes ». Eh bien, aujourd'hui, je reconnais, je m'incline devant la sagesse de l'âge : il m'a convaincu, et fatalement je crois qu'il avait en ce sens parfaitement raison.

Il est certain, comme l'a dit Jean-Claude, qu'il va y avoir des dégâts, quoi qu'on veuille, quoi que puisse faire et RTE je crois est parti dans une dynamique de bien faire, et même si je veux revenir sur le Perthus, je crois que sur le Perthus on se heurte à un problème qui est vraiment un problème épineux technique, qui s'il avait été beaucoup plus simple d'un point de vue technique aurait été résolu avec de la bonne volonté, malheureusement, comme l'a rappelé M. Salvayre, le problème est plus délicat que ce qu'il n'y paraît, et donc il va falloir continuer à étudier un peu plus loin pour essayer de trouver les bonnes solutions.

On peut regretter effectivement que ça ne soit pas réglé, mais je pense que sous l'égide de M. le Préfet nous pourrions continuer –et j'ai confiance en M. le Préfet– à discuter, nous pourrions continuer dans le travail et dans la façon dont on a jusqu'à présent travaillé.

J'ai un regret par contre qui est énorme, c'est que M. Mario Monti, quand il est venu ici, nous a bien traité peut-être nous, mais n'a pas traité nos frères du sud avec le même égard et la même compassion. Et je suis aujourd'hui désolé de devoir constater que de l'autre côté il n'y a pas de réunions, il n'y a pas de débat public, il n'y a pas de concertation, et pour tout dialogue, on oblige et l'on fait un état quasi totalitaire. Ceci est totalement inadmissible, et bien évidemment je m'en suis ouvert déjà à M. Decoeur en tant que directeur d'INELFE, je sais qu'il n'a pas tous les pouvoirs, je sais aussi et je le comprends parfaitement, je comprends que vous êtes en situation de difficulté, mais ce qui se passe aujourd'hui avec l'autre côté est purement inadmissible quand on veut créer ce que l'on appelle l'Europe.

Alors, qu'on ne vienne plus me parler d'Eurodistrict, d'« Euromachin », d'« Eurochose », tant que les procédures et tant que l'on ignorera les populations de l'autre côté, on ne peut pas discuter d'Europe tant que les procédures ne seront pas alignées, ça c'est une importance capitale.

Maintenant je vais changer un peu de casquette et je vais dire, Monsieur le Préfet, je profite que vous soyez ici, en ma qualité de président de la Fédération du Bâtiment, on m'a dit effectivement que cette ligne allait représenter des travaux : je représente les entreprises locales, nous sommes dans le cadre d'un marché qui est certainement un marché privé et pas un marché public, cela veut dire que le maître d'ouvrage a une certaine latitude, pas forcément à commander à prix plus fort, mais au moins une latitude à composer avec les entreprises locales. Je sais déjà que certaines, notamment sur la consultation du poste de Baixas, se sont créées en groupement. Eh bien, si nous devons subir cette ligne, au moins que les citoyens de notre département profitent des emplois qu'immanquablement une manne financière pourrait apporter. Au moins, profitons de la réduction, profitons de sauver nos entreprises, si nous devons l'accepter, au moins que ça serve à quelque chose, Monsieur Decoeur. Et là, je compte sur vous pour être sensible à cet argument et pour composer avec l'ensemble des entreprises locales. Merci.

**M. MERCADAL**.- Merci, Monsieur Planes, des propos que vous avez tenus à mon égard.

Monsieur le Préfet...

**M. le Préfet**.- D'abord, Monsieur le Président, je voudrais vous remercier de m'avoir invité à cette séance de clôture si l'on peut dire. Vous avez travaillé très activement, et je tiens à vous en remercier, avec l'ensemble des partenaires qui sont ici au autour de la table. Et je suis heureux de constater que, que ce soit le collectif des élus, que ce soit le collectif des associations, ils rendent hommage à votre travail. Vous avez eu la gentillesse de me tenir informé de vos travaux, j'y suis sensible, et je dois vous dire que c'est avec plaisir que l'on vous accueillera de nouveau si vous voulez revenir dans le département.

**M. MERCADAL**.- Merci, Monsieur le Préfet.

**M. le Préfet**.- Ceci étant, j'ai bien compris que des grandes avancées ont été faites sous votre égide, J'ai entendu s'exprimer à la fois M. Péralba, puis M. Planes, sur le sujet. Je crois qu'aujourd'hui nous rentrons dans une xième phase, je ne sais pas laquelle, puisque je constate que c'est un dossier qui date de plusieurs années. Cette phase nouvelle qui est plus une phase maintenant administrative et de consultations formalisées, nous allons y travailler activement, de façon que ça se passe le mieux possible. C'est pour cela que j'ai souhaité que M. Nicolas, le Secrétaire général, M. Augusty, le Directeur de la préfecture qui va avoir en charge le suivi administratif de ce dossier, soient avec moi.

Je dois vous dire que bien entendu, je reste à l'écoute de chacun, je suis tout à fait prêt, si les personnes responsables, d'un côté des élus, de l'autre des associations, le souhaitent, à rendre compte au fur et à mesure, voire à poursuivre, à un moindre degré que ce que vous avez fait, mais à poursuivre ces rencontres, de façon que chacun soit informé de l'état d'avancement du dossier.

Il est clair qu'aujourd'hui, dans les phases administratives telles qu'elles se présentent, nous allons avoir, et je résume succinctement, premièrement, le dépôt du dossier ; deuxièmement, à partir du moment où le dossier sera déposé, étant donné que derrière il y a trois DUP au bout, il y a une DUP qui pourrait être prise par le ministre, et deux DUP locales, ce qui veut dire que le dossier dans sa composition doit recevoir l'aval ministériel, autant que le mien, et ensuite, une fois que le dossier a cet aval ministériel, nous allons engager les consultations préalables à l'enquête publique. Ces consultations sont de deux ordres : des consultations de services administratifs, et des consultations d'élus, puisque l'avis des maires concernés devra être recueilli.

J'ajoute que parallèlement, et au niveau national, aura lieu la consultation de l'autorité environnementale nationale, puisqu'au niveau local notre autorité environnementale c'est la DREAL régionale à Montpellier. Ce type de dossier prévoit la consultation de l'autorité environnementale nationale. Ce n'est qu'ensuite que sera lancée l'enquête publique en vue d'une éventuelle déclaration d'utilité publique, puisque l'avis de l'autorité environnementale, comme l'avis des services administratifs formellement recueilli, doit être inclus dans le dossier qui sera soumis à l'enquête publique. Donc ensuite, enquête publique, commissaire enquêteur, etc.

Donc, nous avons encore quelques phases administratives.

**M. ALDUY**.- L'enquête publique est prise par qui ?

**M. LE PREFET**.- Il y a deux DUP locales et une ministérielle, Déclarations d'Utilité Publique à l'issue des enquêtes

**M. ALDUY**.- Ce serait au niveau du ministre, pas au-dessus ?

**M. le Préfet**.- A ma connaissance non, ministre de l'équipement, environnement.

**M. MERCADAL**.- Plus, Monsieur le Préfet, à moins que j'ai mal compris, parce que ça intéresse Mme Pons, plus les autorisations de dépôt de déblais.

**M. AUGUSTY**.- Tout à fait.

**M. ALDUY**.- Le TGV c'est le Conseil d'Etat.

**M. AUGUSTY**.- C'est le ministre qui prend la DUP concernant le volet servitude sans avis du Conseil d'Etat

**M. le Préfet**.- Bien entendu, il va de soi que les autres autorisations administratives requises, indépendamment de la Déclaration d'Utilité Publique, seront suivies, et notamment je pense au point que vous avez évoqué, Monsieur Mercadal, qui est le point de l'utilisation des remblais, ou des déblais. C'est un sujet qui doit faire l'objet d'autorisations administratives au moment où ça va se présenter, et c'est indépendant de la DUP. C'est quelque chose qui n'est pas lié à la DUP, et qui sera bien entendu obligatoire, une fois la DUP prise. Et la procédure devra être lancée, si la DUP est prise, par RTE pour régler le problème des déblais, puisque c'est au moment où pourra éventuellement commencer le chantier qu'il conviendra de régler ce problème, et d'avoir une procédure administrative d'autorisations mais qui, vous le comprendrez bien, dans son contenu et dans le dossier qui sera déposé, doit tenir compte de la réalité définitive du chantier. C'est-à-dire qu'il faut savoir à quel moment et à quel endroit vous allez passer, exactement où, dans quel ordre vous allez travailler.

Parce qu'un chantier de cette importance suppose un phasage qui, bien sûr, va avoir des conséquences sur à quel moment il y aura des déblais, à quel moment on aura peut-être aussi besoin de remblais, à quel moment d'autres, parce qu'il y a des calendriers à croiser dans cette affaire-là, il y a d'autres grands chantiers dans le département, genre l'autoroute, qui va peut-être, elle, avoir besoin de remblais. Il faudra peut-être regarder comment l'autoroute pourrait être réutilisée, je ne suis pas un spécialiste, mais un réalisateur, et donc voir dans le calendrier ces aspects-là. Tout ceci nous donnera l'occasion, bien entendu, de nous retrouver.

Sur ce point-là je veux simplement vous dire que je suis à la disposition à la fois des élus et des associations, pour, si vous le souhaitez, mais seulement si vous le souhaitez, poursuivre, non pas une concertation formelle et aussi élevée qu'a fait M. Mercadal, mais une espèce de rencontres régulières afin que vous sachiez exactement où l'on en est, que l'on puisse demander à RTE l'état d'avancement du dossier. Et toute la phase préparatoire et de procédures administratives peut être l'occasion de travailler avec RTE sur des sujets comme celui que vous avez évoqué, Monsieur Planes -en votre qualité de Président de la Fédération- c'est-à-dire des sujets de bonne insertion économique du chantier. Je pense que sur ces sujets-là, ce point-là, ça peut être utile de travailler, et je donne des exemples pour les avoir vécus sur d'autres sujets.

Je prends un exemple tout simple, dans une vallée que j'ai connue, un grand chantier d'autoroute, on avait travaillé avec les élus, les associations, pour que les repas servis sur le chantier, parce que c'était un chantier qui se déplaçait, un chantier important, ne soient pas confiés exclusivement à une grande boîte nationale tout à fait apte à répondre, mais qu'on puisse aider des artisans locaux, des hôteliers locaux, à se réunir, à fournir ces repas, en les subventionnant à travers un système de collectivité pour qu'ils puissent s'acheter les matériels nécessaires pour la chaîne du froid.

**M. ALDUY**.- Ce n'est pas la cantine qu'ils demandent.

**M. le Préfet**.- C'est un exemple. De même, je pense que quand RTE aura un programme d'intervention -parce que je connais la capacité de ces grandes entreprises à faire des programmes très précis- si le chantier, si la DUP est prise, il faudra que nous travaillions avec les services de l'Emploi du Département, quand je dis le Département c'est le Conseil général mais c'est aussi l'ensemble des services de l'Etat et du Pôle Emploi, pour que, si on sait que mettons, je dis une bêtise, le 15 mars 2012 vous avez besoin d'un grutier OPHQ Qualité 3 divisé par 2, qu'on puisse le trouver parmi les gens qui résident dans ce département, et éventuellement par les personnes qui recherchent un emploi à proximité du chantier, et qu'on puisse les former avec nos outils de formation pour les livrer en bonne et due forme au moment où RTE... Je pense qu'il y a tout un tas de mesures d'accompagnement sur lesquelles on pourra travailler concrètement, au plus ras des pâquerettes j'allais dire, mais qui peut apporter un plus à l'économie de ce département si jamais le chantier est fait.

**M. ALDUY.**- Une petite question par rapport à cela. Le tunnel LGV, le chantier a commencé en Espagne, ce qui a signifié que la plupart des emplois étaient du côté espagnol. Avec en plus des problèmes juridiques, je ne sais pas s'ils ont été résolus, à savoir on travaillait en France sous la terre...

**M. PLANES.**- On l'a évoqué tout à l'heure...

**M. ALDUY.**- Pardon, je n'étais pas là.

**M. PLANES.**- Je suis content de te l'entendre dire.

**M. ALDUY.**- Je termine. Je le dis devant le maître d'ouvrage, est-ce qu'on pourrait cette fois-ci commencer le tunnel par la France ?

**M. le Préfet.**- C'est une question...

**M. ALDUY.**- Je le dis avec le sourire, mais je la considère comme très importante, nourri par l'expérience du tunnel du TGV, où l'on a bien vu que l'essentiel des chantiers, l'essentiel des travaux, l'essentiel des emplois, ont été finalement du côté sud. J'ajoute d'ailleurs, parce que je n'ai pas compris dans la procédure à quel moment ça intervient, on ne sait pas exactement encore où va être fait le tunnel. J'ai entendu tout à l'heure, à l'est, mais ça peut encore bouger, avec l'histoire de la faille. A quel moment se fait la coordination côté espagnol, je suppose qu'ils ont aussi des procédures, et donc il va y avoir un moment où on doit coordonner la DUP française avec quelque chose d'équivalent côté sud. Je n'ai pas vu à quel moment ça intervient. Parce que dans le cas du tunnel TGV c'était plus simple, puisque c'était une seule société...

**M. MERCADAL.**- C'est pareil.

**M. ALDUY.**- Ce sera pareil. Donc vous aurez la même...

**M. DECOEUR.**- Il y a effectivement deux choses dans ce que vous dites. Déjà pour tout ce qui concerne la coordination technique, je vous rassure, nous nous rencontrons à rythme élevé entre Espagnols et Français, et je dirai les éléments que l'on avait posés le soir même nos amis espagnols étaient au courant de la réflexion qui était menée, et ils apportent eux aussi leur concours à cette réflexion.

Maintenant, là où vous avez tout à fait raison c'est de dire...

**M. MERCADAL.**- Il faut peut-être ajouter que vous êtes dans une société, INELFE...

**M. DECOEUR.**- C'est exact, on a effectivement monté une société, en application d'ailleurs de l'accord intergouvernemental puisque ça nous était demandé expressément dans l'accord.

**M. ALDUY.**- Je me souviens, c'était dans l'accord intergouvernemental.

**M. DECOEUR.**- Cette société existe depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, et elle a des organes de fonctionnement et des organes décisionnels qui fonctionnent parfaitement. Le point que vous avez souligné effectivement, c'est la coordination des DUP, c'est un point justement...

**M. ALDUY.**- Ce n'est pas la même législation, donc ce n'est pas le même calendrier.

**M. DECOEUR.**- C'est un point que l'on est en train de regarder justement avec eux. Et vous avez vu que ces éléments-là sont tout frais. On y travaille, et ils y travaillent de leur côté, avec une législation différente, autant que nous y travaillons nous aussi de notre côté.

**M. ALDUY.**- Et le côté du chantier ?

**M. DECOEUR.**- On lance un appel d'offres le mois prochain, puisqu'il part fin avril. Aujourd'hui le côté du chantier, c'est ouvert, c'est-à-dire qu'on n'a pas spécifié et on laisse l'ensemble des possibilités ouvertes, à savoir creuser depuis l'Espagne, creuser totalement depuis la France, ou creuser depuis les deux endroits à la fois, on a pris cette option de laisser les offres très ouvertes -et Ludovic Courset pourra me compléter-

essentiellement parce que l'on a choisi un type de consultation qui est une consultation de type conception-réalisation, puisqu'en fait nous ne sommes pas des tunneliers aguerris, et nous avons souhaité faire beaucoup plus de spécifications fonctionnelles que des spécifications détaillées.

**M. ALDUY.**- Ce que j'ai compris également c'est que les logiques économiques sont aussi celles qui vont présider au choix, et à partir de là, on a peu de chance que ça démarre côté français, compte tenu du fait que les charges sociales ne sont pas les mêmes en Espagne et en France.

**M. PLANES.**- Ni les heures de travail.

**M. ALDUY.**- Et c'est ça le sujet. Le sujet c'est que, à l'issue de l'appel d'offres il est clair que la société de droit espagnol pourra faire des offres nettement inférieures à la société de droit français. Et donc on est là dans un mécanisme qui a comme logique que l'on démarre du côté espagnol, et que l'on fasse d'ailleurs travailler sous la terre en France avec un droit espagnol.

**M. MERCADAL.**- Je n'ai pas de réponse à ça et je n'ai pas à me mêler à cela. On a toujours enregistré, ce que tu viens de dire M. Planes nous l'a dit depuis déjà plusieurs mois et il l'a répété systématiquement. Je crois que RTE en est totalement convaincu et essaie de faire ce qu'il peut. Il faut voir -je ne sais pas comment ça se passait dans la LGV- que là les Espagnols paient la moitié de la note, et que les « exoder » complètement serait vraisemblablement difficile.

**M. ALDUY.**- Je n'ai pas dit « exoder ». Pour la ligne TGV c'était un cheval, une alouette. Parce qu'en effet, tout avait démarré côté espagnol, et donc quand on a ouvert le tunnel côté français c'étaient des salariés espagnols qui ouvraient le tunnel côté français.

**M. le Préfet.**- Vous soulignez un problème important, Monsieur le Sénateur. Il faudra peut-être que l'on regarde attentivement, un, la législation du travail, deux, le traité, enfin l'acte international entre la France et l'Espagne sur ce dossier, jusqu'où va le paritarisme, est-ce qu'il y a une formulation précise sur la conduite du chantier, est-ce qu'il est dit quelque part une formule du genre « la répartition du chantier devra être équilibrée », ou je ne sais quoi. Deuxièmement, si les salariés espagnols doivent travailler en France, ils doivent être soumis au droit du travail français... Mais sous la terre, le problème c'est qu'il faut les trouver. C'est difficile.

C'est un sujet très important que nous devons examiner, de façon à assurer et à équilibrer. Au-delà même de la réglementation, il y a probablement de la part de RTE à veiller à un équilibre des parties. C'est un enjeu économique pour les entreprises et les salariés du département. Parce que ce que j'évoquais tout à l'heure sur le gars qu'on peut préparer, etc., si on n'a pas le chantier c'est clair que mon propos n'a aucun sens.

**M. PLANES.**- C'est aussi vrai pour le poste de conversion, bien que j'imagine qu'il est lié à une technique précise du poste de conversion. Aujourd'hui, en l'état actuel des choses vous avez lancé une pré consultation j'imagine, et on a eu des personnes qui se sont rapprochées de la Fédération du bâtiment pour trouver des partenaires et monter des groupements de partenaires dans la partie gros œuvre, enfin tout ce qui touche à la construction. Il est évident qu'on n'a pas pour objectif d'aller construire en Espagne, mais tant que faire se peut on a pour objectif de construire chez nous.

**M. le Préfet.**- Cette préoccupation me paraît importante et devra être prise en compte, à mon sens, dans les procédures ou les cahiers des charges que RTE mettra en œuvre. Et vous avez bien fait, Monsieur le Président, de le souligner. Je ne sais pas de leur côté, la partie tunnel est sur combien...

**M. DECOEUR.**- Le tunnel fait à peu près 8,5 kilomètres, avec 1 bon kilomètre côté espagnol, et le solde, un peu plus de 7 kilomètres chez nous.

**M. PLANES.**- On compte sur RTE pour tenir compte de cette dimension économique et sociale.

**M. ALDUY.**- Côté français on a eu des retombées économiques sur la partie vraiment territoire français, et encore...

**M. MERCADAL**.- Quelqu'un veut-il encore intervenir ?

**M. CASEILLES**.- Je ne suis pas intervenu tout à l'heure au nom du Conseil général. Nous sommes très satisfaits, bien sûr, de la solution qui a été prise, après moult combats. Jean-Claude Péralba et Jean-Jacques Planes ont bien précisé la situation. Qu'il me soit permis également de remercier l'action de M. Mercadal et cette concertation exemplaire. Il reste encore quelques petits points à régler, qui seront solutionnés. Je comprends les habitants du Perthus, ils ont été traumatisés par le tunnel de la Ligne à Grande Vitesse, ils sont inquiets. Et aujourd'hui on a pris une décision importante, on s'est engagés sur proposition de M. Mercadal, à évoquer un plan B susceptible de rassurer, de sécuriser, les gens du Perthus, de Les Cluses et du Boulou, puisque c'est cet ensemble.

La DUP va démarrer, on est prêts. Concernant les collectivités territoriales, mon ami président, Jean-Claude Péralba, a évoqué le dédommagement, la compensation, moi je ne parlerai pas de compensation. M. Decoeur a évoqué les nouvelles règles concernant la fiscalité locale, notamment la suppression de la taxe professionnelle, le remplacement par l'IFER, la contribution territoriale, la contribution sur la valeur ajoutée, c'est vrai. Mais également il y a ce que l'on appelle la redevance pour occupation du domaine public, que les collectivités, les élus connaissent bien. Ce n'est pas un geste que l'on demande, c'est la réalité en fonction de faits qui se passent, et on souhaiterait avoir quelques éléments, notamment en direction des communes -et là c'est perso- dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire, qui sont les plus impactées, la commune de la plaine, Baixas, il y a quand même le poste de transformation, c'est vrai, Gilles Foxonet est intervenu fort justement, on a obtenu des garanties, la plaine jusqu'au secteur 2, à partir du secteur 3, il y a un impact, mais enfin moins important, mais à partir du Boulou, en direction de la frontière les communes seront plus impactées.

On a évoqué tout à l'heure les difficultés du tunnel et autre, il faudrait voir que cette compensation, c'est une sorte de péréquation, Monsieur le Préfet, en tenant compte des moyens dont nous disposons et de la nouvelle fiscalité locale qui sera en place au travers des collectivités à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, puisse permettre d'apporter un plus à ces collectivités territoriales.

Je ne veux pas aller plus loin, aujourd'hui on termine ce débat public, et cette commission a fait un excellent travail. Un comité de suivi, sur le principe, a été constitué. Je crois qu'on avance d'une façon correcte, après des années de l'antique à la Méditerranée, de l'intervention du roi sur Baqueira-Beret et le Val d'Aran, dans tous ces secteurs, on subit, mais notre beau paysage catalan ne sera pas impacté par cette interconnexion.

*(Départ de M. Planes)*

C'est dommage que M. Planes parte, parce qu'il a évoqué les législations, moi aussi je voudrais être solidaire de nos amis catalans du sud, et c'est vrai que je rencontre au quotidien des délégations d'élus de Catalogne du sud, et ils me disent « mais nom d'une pipe, pourquoi vous qui avez été, les catalans du nord, à l'origine de cette manifestation de Gérone, plus de 20 000 personnes, de Perpignan, de Céret ou d'ailleurs, vous n'insistez pas sur la participation ». En cas d'une suite ils se battent pour que les collectivités locales aient une compensation. C'est vrai que la ligne devait aller au départ jusqu'à Bescano...

**M. BELMAS**.- Ils n'ont même pas les informations.

**M. CASEILLES**.- Exactement. A Sarette à Santa Llogaïa, c'est-à-dire Figueres, donc de Figueres à Bescano, 25 km, on aura ces pals comme ils appellent, No a la MAT, et tout ça. Alors, il y a deux traitements au niveau de l'information, au niveau de la réalité du projet. Et c'est vrai que, pour conclure, je dirai tout simplement, Monsieur le Préfet, on compte sur vous. L'économie, l'impact sur l'économie, la coordination avec d'autres chantiers, deux fois trois voies de l'autoroute, bien qu'aujourd'hui je n'ai pas de nouvelles très optimistes concernant la deuxième phase, c'est-à-dire le Boulou jusqu'à la frontière, on en est à la première phase sur Perpignan nord, Perpignan sud. Ira-t-on plus loin dans un délai raisonnable, espérons qu'on accélérera et que l'on pourra coordonner et régler d'une façon favorable le problème des déblais.

**M. le Préfet**.- Vous me permettrez simplement de répondre, Monsieur Caseilles, sur l'aspect fiscal. Nous pouvons essayer de faire des simulations. Puisqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2011, de nouvelles dispositions, on va peut-être essayer de faire des simulations, je ne suis pas capable de vous dire comment aujourd'hui, mais il va falloir qu'on essaie avec les services fiscaux et avec l'appui de RTE, pour que les collectivités voient, commune par commune, combien ça va entre guillemets leur rapporter ou pas leur rapporter.

**M. ALDUY**.- Le problème c'est qu'à l'heure actuelle ce n'est pas localisé, et j'envisageais d'ailleurs de faire carrément une question orale au gouvernement, parce que, avant lorsqu'il y avait les pylônes c'était très simple : le pylône est là, ça donne tant de taxe professionnelle, il pouvait y avoir une négociation... Là le problème doit se poser de comment on évalue l'impact fiscal sur les communes traversées. Ca existait, la technologie retenue doit être neutre

**M. MERCADAL**.- Ce qui n'est pas neutre d'après ce que nous avons survolé, puisque l'intention était simplement de faire la transition et de baliser les sujets qui pouvaient être présentés devant vous, ils viennent de l'être. Bref, la réforme fiscale bouleverse énormément les choses. Et M. Caseilles était à se demander si elle traduirait une augmentation de la fiscalité locale due par RTE, ou au contraire une diminution, à installation égale. Après il y a le problème de l'installation supplémentaire. Je dois dire que le petit exposé qu'a fait M. Decoeur m'a paru quand même très compliqué, et je trouve que la proposition de M. le Préfet est tout à fait judicieuse. C'est un des chantiers que vous avez à voir ensemble, si je peux me permettre, à côté de celui de l'emploi et de comment se fait le chantier, à côté très vraisemblablement de celui qu'ils ne manqueront pas de vous poser, avec des mots qui se cherchent, « compensation », « autre chose », « dédommagement », « redevance ». Bref, il y a quelque chose.

Sur ce dernier point, si vous le permettez, on va conclure par le verre de l'amitié, parce qu'il se fait un peu tard. J'aurais tendance à dire, et avec M. Péralba nous en discutons de temps à autre, pourquoi le cacher -puisque maintenant j'ai terminé mon rôle, ça y est, c'est clos, on peut parler autrement- le terme de « compensation » évoque vraisemblablement chez les maîtres d'ouvrage, et même chez les responsables, quelque chose qui est attaché à d'autres manières de faire, etc. C'est une manière de terminer sur une note encore plus positive, oui, sur ce long déroulement il s'est innové quelque chose, c'est on peut dire -je n'ai pas remercié RTE, c'est l'occasion de le faire, vous l'avez fait je crois- une véritable collaboration entre le maître d'ouvrage et vous pour faire quelque chose qui puisse s'appeler développement durable. Ne vous arrêtez pas là, il y a des tas de bouts de lignes dans le département qui soit défigurent le paysage, soit endommagent la sécurité. Il y a peut-être une voie là à trouver pour faire quelque chose de positif.

**Mme JANIN** .- Développement durable vite fait quand même !

**M. MERCADAL**.- Vous êtes pour la décroissance, Madame Janin.

**Mme JANIN**.- N'appellez pas ça du développement durable, s'il vous plaît, ça n'a rien à voir avec le développement durable, il ne faut pas exagérer quand même. Que vous soyez contents de l'avoir enterrée, de dire que c'est moindre nuisance, tout le monde le concède, c'est évident, ce n'est pas la peine de dire que c'est du développement durable. Vous êtes contents, vous avez enterré la ligne, vous avez moindres nuisances, c'est bien. Mais ce n'est pas du développement durable.

**M. MERCADAL**.- Madame, il est permis à chacun d'avoir son point de vue, le mien est que c'est du développement durable et que c'est un magnifique exemple de développement durable, que l'inverse aurait été la décroissance. Les autorités dont nous dépendons aujourd'hui sont en faveur du développement durable plutôt que la décroissance, cela peut changer. C'est un tout autre débat, bien entendu.

Merci encore une fois à tout le monde. Monsieur le Préfet, merci.

*La séance est levée à 19 heures 40.*